

MALENFANT Charles Marie François
(27 février 1763 – 23 août 1827), colonel

Tugdual de Langlais

Né à Rennes, fils de Noël Malenfant ¹, marchand, et d'Anne Barbarin, Charles Malenfant est baptisé en l'église Saint-Aubin. Il décède à Pacé, près de Rennes en Ille-et-Vilaine.

La reconstitution de ses services faite pour lui attribuer le grade de chevalier de la Légion d'honneur à la date du 15 mars 1814, brevet signé le 26 décembre 1816 ², permet de suivre ses affectations dans l'armée. Lors de l'attribution de cette décoration, on est à la veille de la première abdication de Napoléon 1^{er}, ce qui oblige Malenfant à jurer fidélité au roi Louis XVIII le 18 août 1817.

Sa première affectation a lieu le 1^{er} juillet 1789, à la veille de la prise de la Bastille, il est lieutenant de la 1^{ère} compagnie des Volontaires nantais. Nantes, ville où l'hiver a été rude et le pain s'est fait rare. Breveté lieutenant de dragons coloniaux, le 11 mars 1790, il est affecté à Saint-Domingue à la 2^{ème} compagnie du Cul-de-sac. L'esclavage pose des problèmes dus au déséquilibre entre la population blanche et celle de couleur (composée d'esclaves et d'affranchis), des révoltes ont eu lieu et ont été matées, l'équilibre est fragile, mais l'île est encore florissante en 1789.

L'année suivante voit l'Assemblée nationale proclamer l'égalité des mulâtres libres, mais les colons refusent d'appliquer la loi. La révolte de Jacques-Vincent Ogé est matée, mais pour combien de temps ? Le 22 août 1791, les esclaves se soulèvent. Malgré le concordat de la Croix-des-Bouquets, Toussaint Louverture rejoint les insurgés et se retire dans la partie espagnole de l'île. Malenfant va donc combattre « *les nègres révoltés* ». Il fera preuve de courage comme le mentionnent ses états de service :

- « *Le 15 juin 1791, il prend deux pièces de canons sur les révoltés Rigaud ³ et Pétion ⁴.* »
- « *Il entre le premier dans le fort de Bizoton. Dans ce combat nous avons été repoussés 4 fois.* »

Le chaos s'installe avec des revers de fortune pour chaque camp.

Le 20 août 1792, Malenfant est capitaine de dragons, c'est ainsi qu'il va intervenir en janvier 1793 à la Croix-des-Bouquets, où l'expédition de la garde nationale du Port-au-Prince, commandée par Borel, a été attaquée par les esclaves révoltés et a perdu ses

¹ L'origine du nom Malenfant, serait l'opposée de celle de Bonenfant, du surnom « bon enfant » devenu patronyme.

² LH/1704/24.

³ André Rigaud, (17 janvier 1761 - 18 septembre 1811), fils d'un huissier blanc et d'une esclave, est un général français ayant participé à la révolution haïtienne et chef du parti mulâtre opposé à Toussaint Louverture. Il est enrôlé dans l'expédition Leclerc. Il devient éphémère chef de l'État du Sud, le 3 novembre 1810.

⁴ Alexandre Sabès, dit Pétion (2 avril 1770 - 29 mars 1818), né à Port-au-Prince, fils d'un riche colon français et d'une mulâtresse. Ami de Rigaud, il est opposé à Toussaint Louverture, mais il se retourne contre Leclerc lorsque Toussaint Louverture est arrêté et interné en France. Il s'oppose à Christophe et devient président de la République du Sud d'Haïti en 1806 jusqu'à sa mort.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

canons ! Avec 120 dragons, il les récupère et sauve Rivière de la Souchère⁵, un colon, dissimulé dans un champ de cannes à sucre. Grièvement blessé et laissé pour mort sur le champ de bataille le 17 mars 1794, Malenfant a perdu une jambe, a l'œil droit percé par une baïonnette et le bras gauche cassé⁶. Ce qui lui vaut une pension de 2 500 francs et une mention très favorable du ministre de la Marine – Georges-René Pléville Lepeley – quand il est transféré au ministère de la Guerre le 19 germinal de l'an VI (8 avril 1798) : « *Je vous annonce que les comptes qui ont été rendus de la bravoure de cet officier sont très avantageux et les blessures dont il est couvert sont des titres honorables qui le rendent recommandables.* »

Il se donne le « titre » de propriétaire à Saint-Domingue lorsqu'il publie en juillet 1814 le livre « *Des colonies et particulièrement de celle de Saint-Domingue, Mémoire historique et politique* ». Il est sans doute gérant, car son nom ne figure pas sur l'inventaire de l'indemnisation des colons spoliés, sous-série F/12, établi en 2010 par les Archives Nationales, complété depuis, il est vrai. Et il dit, concernant l'indemnisation « *Je ne parle pas pour moi, car je n'ai aucune réclamation à faire au gouvernement* ».

Il est fait prisonnier par les Anglais lors de la prise du Port-au-Prince, le 4 juin 1794 et mis en prison, puis conduit à la Jamaïque. Il raconte : « *Horriblement blessé et abandonné sans secours ; il (l'esclave chargé des prisonniers) se chargea d'une lettre, et je fus prisonnier sur parole, d'après la recommandation de la Roche-Jacquelin* »⁷.

Libéré, en 1795, Malenfant rentre sans argent en France, pays qui a retrouvé une certaine stabilité : c'est le Directoire. Robespierre a été guillotiné, Bonaparte commande la campagne d'Italie. Ce qu'il a pensé de son arrivée à Paris, Malenfant le dira beaucoup plus tard : « *J'ai été patriote, je le suis encore comme je l'étais en 1789. J'ai cru dans mon cœur que les Français pouvaient être républicains ; arrivé à Paris en 1795, j'ai jugé que ces républicains avaient plus de passions que de véritable républicanisme, et que la France ne peut être sous un régime qui ne convient qu'à des gens sages et moins légers que mes compatriotes* ». ⁸

Il est nommé vice-consul aux États-Unis, ce qu'il considère comme une retraite. Malheureusement la fonction de Malenfant comme vice-consul à New York ne fait pas partie de sa carrière militaire⁹. Il figure encore sur les « *Annales de la République française de l'an VII (sept. 1798-sept. 1799)* » ! C'est cette fonction qu'il indique quand, étant à Paris, il écrit à Laurent Truguet, le ministre de la Marine, le 15 pluviôse an IV (5 janvier 1796) pour lui faire part de son point de vue s'il est à nouveau affecté à Saint-Domingue. Ce document de 20 pages¹⁰ donne des recommandations pour relancer

⁵ Jean-Baptiste Rivière de la Souchère, propriétaire, major-général de la Garde nationale, est décédé de maladie à l'hôpital du Port-au-Prince le 9 décembre 1802. Il est le beau-père de M.-É. Peltier.

⁶ Mgr de Beauregard dans ses mémoires « *Pauvre exilé ! ... souvenirs d'un évêque déporté à la Guyane* », Éditions Maison du bon livre à Lille (Nord), sans date, p. 113, indique « *Pris les armes à la main à la tête d'un parti d'insurgés [comprendre de partisans de l'abolition de l'esclavage ?] ses adversaires l'avaient cruellement mutilé* ». Les mémoires complets sont parus en deux volumes à Poitiers en 1842. Lors de son séjour en Guyane, Beauregard n'était encore qu'abbé.

⁷ « *Des colonies et particulièrement de celle de Saint-Domingue...* », édité à Paris, chez Audibert, p. 303.

⁸ « *Des colonies et particulièrement de celle de Saint-Domingue...* », p 192.

⁹ Le centre des archives diplomatiques de La Courneuve détient un dossier dans la série « *Personnel et Administration Générale* » au nom de Charles Malenfant.

¹⁰ Archives Nationales, AB XIX 33C2.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

l'économie de Saint-Domingue et même de soumettre les Noirs à l'imposition puisqu'ils deviendraient propriétaires. Il s'adresse à un ministre, comme lui, anti-esclavagiste.

Aussi, le 20 thermidor de l'an IV (7 août 1796), Malenfant est nommé chef d'escadron, sous-chef d'état-major à l'armée de Saint-Domingue. Dans l'île, la lutte continue, les Anglais et les Espagnols soutiennent les colons, mais Toussaint Louverture va finalement se rallier aux Républicains et participer activement à l'expulsion des Anglais. Malenfant sert sous les ordres du brillant général Desfournaux.

Après son retour en France, Malenfant est nommé chef du corps des tirailleurs de Guyane, le 9 fructidor de l'an VII (26 août 1799). Une région plus calme qu'Haïti, qui est gouvernée depuis novembre 1798 par un rennais, Étienne Laurent Pierre Burnel. Celui-ci, après l'échec de sa mission pour abolir l'esclavage à l'Isle de France (Ile Maurice aujourd'hui)¹¹, peine à gérer l'opposition des colons et bientôt l'influence des Déportés de Fructidor¹². C'est un républicain qui abhorre les Jacobins, relate Laffon de Ladebat, déporté de fructidor dans son journal.

Malenfant décrit ainsi Burnel : « *Homme de beaucoup d'esprit, mais mordant, sans aucune idée de culture quoiqu'il eût habité l'Isle de France comme avocat, avait de bonnes intentions, était si rempli de morgue, si vain, qu'il s'est fait détester et chasser de la colonie. Lié d'enfance avec lui, je lui ai donné des conseils dictés par la plus tendre amitié. J'ai voulu ramener les esprits prévenus contre lui par les plaintes des déportés...* »¹³ Et Ange Pitou quand il rencontre Malenfant regarde avec étonnement « *une espèce d'homme ou de cyclope* ». ¹⁴

En raison des tiraillements avec notre alliée, la Guyane hollandaise (le Surinam aujourd'hui), Malenfant est envoyé par Bruix à Paramaribo pour calmer les esprits, sans résultat, Friderici ne l'a pas apprécié. Il est à nouveau à Paramaribo pour assister, le 27 août 1799, à la capitulation des Hollandais et à la capture par les Anglais du Hussard, commandé par Marie Étienne Peltier¹⁵. Il note l'évènement sur le rôle administratif du navire¹⁶ – avec une erreur d'une année républicaine...

Les approvisionnements sont insuffisants pour nourrir la population de Guyane, et l'attaque d'un navire américain déclenche la « Quasi-guerre » avec les États-Unis que

¹¹ En décembre 1798, Jean Peltier Dudoyer propose au Directoire d'être leur représentant pour abolir l'esclavage à l'Ile Maurice. Proposition restée malheureusement sans suite. « *L'armateur préféré de Beaumarchais, Jean Peltier Dudoyer* », Coiffard édition, Nantes, 2015.

¹² À la suite du coup d'état du Directoire du 4 septembre 1797 (18 fructidor an V), organisé par les trois Directeurs Barras, Réveillière-Lépeaux et Rewbell contre les deux autres Directeurs Barthélémy et Carnot, et la majorité des Conseils, 328 hommes furent déportés sans jugement en Guyane. Il s'agissait de députés appartenant à la majorité modérée ou monarchiste du Conseil des Cinq-Cents et du Conseil des Anciens, de journalistes critiques du gouvernement directorial et d'ecclésiastiques réfractaires.

¹³ « *Des colonies et particulièrement de celle de Saint-Domingue...* », p 267.

¹⁴ « *Les déportés de fructidor, journal d'Ange Pitou* », Albert Savine, Louis-Michaud, Paris, 1909, p.170. Il ne mentionne que deux fois Malenfant dans son journal : lors d'une comparution devant Burnel et lors du départ de Malenfant.

¹⁵ « *Marie-Étienne Peltier Capitaine corsaire de la République* », Tugdual de Langlais, Coiffard édition, Nantes, 2017.

¹⁶ SHD Rochefort, 13 P8/60.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

nous avons aidés à conquérir leur indépendance ! La situation devient difficile après l'invasion par les Anglais du Surinam, et leur capitulation sans combat. Burnel a levé un second bataillon noir mais les colons s'y opposent et, le 19 vendémiaire (11 octobre 1798), exigent qu'il embarque par surprise, sur un navire neutre, le colonel Malenfant que les comploteurs soupçonnent de « travailler l'esprit des Nègres ». Il les persuadait qu'il avait des pouvoirs surnaturels ¹⁷, pour cela il enlevait son œil de verre et le remettait ce qui lui rendait la vue... Malenfant, le père et l'épouse de Burnel sont embarqués le 3 brumaire (25 octobre) sur l'Ursule. Burnel n'est pas forcément fâché de ce départ, car cet homme fougueux et turbulent l'inquiétait. Le 12 frimaire (3 décembre), Burnel quitte à son tour la Guyane.

Le 4 fructidor an VIII (22 août 1800), Malenfant est employé à l'armée du Rhin, comme adjoint à l'État-major, sur la demande du général Moreau. Il sera employé à ce poste jusqu'à la dissolution de cette armée le 5 mai 1801. On est sous le Consulat et Moreau va remporter des victoires décisives (dont la bataille de Hohenlinden, le 3 décembre 1800, contre les Autrichiens, qui le rendra célèbre). Mais il a épousé une créole de l'île Maurice, Eugénie Hulot, et, sous l'influence de son épouse, il va s'opposer à Napoléon. Il est arrêté et condamné puis banni. Une partie de l'armée du Rhin sera envoyée plus tard à Saint-Domingue pour permettre « à quelques officiers turbulents de se racheter une conduite » dira-t-on. En tout cas Malenfant et Moreau partageaient le même point de vue : l'opposition à Napoléon.

C'est ainsi que le 6 brumaire an X (28 octobre 1801) Malenfant est nommé sous-inspecteur aux revues ¹⁸ pour l'armée expéditionnaire à Saint-Domingue, commandée par le général Leclerc, le beau-frère de Napoléon. Il se rend à Brest, mais, le 7 nivôse de l'an 10 (28 décembre 1801), il est réformé « pour cause de maladie » En fait par « injustice » indiqueront, plus tard, ses états de services. Les propos qu'il tient, le 9 décembre, au cours d'un dîner avec des officiers, lui sont fatals. Pour lui, les Noirs ne se rendront pas à la vue des troupes françaises, ils se battront pour défendre leurs acquis. Ces propos répétés à Leclerc, le font débarquer et renvoyer à Paris comme « ami des nègres ».

Malenfant ne cherche pas à se défendre, il revient à la vie civile pendant trois ans. Il travaille pour un armateur. Ses voyages, sans doute comme subrécargue, vont le mener en Guyane, en 1803, aux États-Unis, où il retrouve le général Moreau à Philadelphie en septembre 1805.

Le 10 février 1806 Charles Malenfant épouse à Paris Anne Charlotte Antoinette Renaut, fille majeure de Jacques Renaut et de feu dame Marie Élisabeth Colson. Ils auront 3 enfants : Zulmée Louise Antoinette Élisabeth, Anne-Charlotte Séphrine, et Esther.

Il est nommé le 6 juin 1808 par le ministre de la Guerre inspecteur surnuméraire au Royaume de Naples, à la veille du remplacement du roi Joseph (frère de Napoléon, futur roi d'Espagne) par Joachim Murat (beau-frère de Napoléon). Il est titularisé inspecteur aux revues de 2^{ème} classe le 30 octobre 1809 et va servir en Italie, où il sera de nouveau blessé, sans doute à cette occasion les deux coups de feu dans la poitrine et le coup de

¹⁷ « Pauvre exilé ! ... souvenirs d'un évêque déporté à la Guyane », p. 113.

¹⁸ Le corps des inspecteurs aux revues fut institué sous la Révolution, venant compléter celui des commissaires des guerres. Il se vit attribuer l'administration et la surveillance des corps de troupes et la gestion des conseils d'administration et du personnel.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

baïonnette mentionnés à la fin de ses états de service. Ces combats étaient dus aux Anglais et à la tentative d'annexion de la Sicile où s'était réfugié l'ancien roi de Naples Ferdinand 1^{er}. Malenfant est admis à la 27^{ème} division à Turin, comme cela figure dans les Almanachs impériaux de 1812 et 1813, puis à la 13^{ème} division militaire.

Le 3 avril 1814, Malenfant envoie au général Dessoles son adhésion au rappel de Louis XVIII comme roi constitutionnel. Deux jours plus tard, Napoléon abdique en faveur de son fils, pour finalement renoncer au trône pour les siens le lendemain. En juillet, craignant une nouvelle expédition à Saint-Domingue, il veut en dissuader la Restauration et écrit 334 pages en toute hâte au mois d'août 1814 : « *Des colonies et particulièrement de celle de Saint-Domingue, Mémoire historique et politique* »¹⁹. C'est : « 1° Un exposé impartial des causes et un précis historique des guerres civiles qui ont rendu cette colonie indépendante » et « 2° Des considérations sur les moyens de la rattacher à la métropole, d'y ramener une paix durable, d'en rétablir et accroître la prospérité ».

Il sera entendu, mais la France, en 1825, sous Charles X, exigera l'indemnisation des colons ce qui ruinera l'état haïtien. Jean-Gabriel Peltier, chargé d'affaire du roi Christophe auprès du roi d'Angleterre, refusera de servir d'intermédiaire à cette transaction. La dette, emprunt et indemnités, ne seront soldés qu'en 1952 !

À 52 ans et 6 mois, Malenfant prend sa retraite le 9 décembre 1815, après 26 ans et 2 mois de service, il va toucher 3 000 Francs de pension et mourir à Passé (aujourd'hui Pacé) le 23 août 1827, âgé de 64 ans. Son épouse décèdera à Paris le 7 mars 1843.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)

¹⁹ Voir GHC (Généalogie et Histoire de la Caraïbe) 217, septembre 2008, p. 5640 NDLR.